

*Sécurité de la vieillesse*

Un grand nombre d'observations ont été faites dans le passé sur les avantages et les inconvénients de la peine capitale, mais je n'ai rien entendu sur la punition du capital à la suite de l'échec du gouvernement à contenir l'inflation. La punition du capital est l'érosion des épargnes, des pensions et autres actifs accumulés par les Canadiens qui préparent leurs années de retraite.

La punition du capital minimise l'une des vertus les plus précieuses, l'initiative. C'est un processus qui désavantage ceux qui pratiquent la frugalité, qui épargnent leur argent et font des placements dans des titres ou des propriétés qu'ils estiment devoir leur assurer un gain raisonnable pour leurs placements. Ce sont des gens qui, pour leurs années de retraite, veulent plus que le minimum vital de la sécurité sociale et qui sont prêts à prévoir et à prendre les moyens de s'assurer cette aisance.

Examinons leur situation sous le régime actuel et comparons-là à celle des imprévoyants et des prodigues qui comptent pour leur retraite sur la pension de vieillesse et les suppléments. D'abord, ils payent des impôts sur leurs revenus avant de consacrer quelques dollars à un compte d'épargne, à un placement ou à un régime de rentes. Puis ils payent des impôts sur le rendement de leurs épargnes au cours des années, et sur les dividendes. Ensuite, si leur revenu dépasse un certain maximum une fois à la retraite, bien qu'ils aient payé des impôts sur ce même argent pendant toute leur vie active, ils payent encore des impôts sur le revenu de leur pension. Et pis encore, leur revenu est réduit davantage par la poussée inflationniste globale produite au cours des années de leur vie active.

C'est un châtement réel qui paralyse l'initiative et l'ingéniosité. Il met le prix fort sur toute entreprise humaine et nie un droit fondamental des Canadiens, celui de s'assurer par leurs efforts une vieillesse aisée.

Quiconque épargne et place ses capitaux en vue d'une retraite est pénalisé de plus en touchant une pension inférieure à celle que touchent ceux qui n'ont aucun plan de retraite. Il reçoit la pension de base, tandis qu'une personne qui n'a pas d'autre source de revenu touche la pension et le supplément. Je ne m'oppose pas au supplément, monsieur le président, mais il est nécessaire tout simplement parce que la pension, en soi, est insuffisante. La meilleure preuve, c'est que le gouvernement reconnaît la nécessité d'octroyer un supplément lorsque la pension constitue l'unique source de revenu.

Lorsque cet aspect du problème vient s'ajouter aux conséquences immédiates de l'inflation sur les consommateurs canadiens, ceux notamment qui touchent de faibles revenus, il est manifeste que nous devons nous attaquer sans plus tarder au problème de l'inflation. Je ne comprends tout simplement pas pourquoi le gouvernement ne tente même pas d'appliquer certaines des méthodes que l'opposition officielle lui suggère. Je songe notamment au blocage temporaire des prix et des salaires que propose le chef de l'opposition. Le gouvernement a essayé à peu près tous les autres moyens et il est honteux de se contenter de dire que les blocages n'arrangent rien sans même les essayer. Il est manifeste que nous devons prendre des mesures très énergiques pour lutter contre l'inflation et c'est maintenant qu'il faut commencer. La Commission de surveillance du prix des produits alimentaires ne semble aboutir nulle part. Quand nous constatons que le gouvernement n'a mis de l'avant aucune autre proposition concrète pour s'occuper du problème, monsieur le président, il nous faut alors conclure également que nous allons consacrer encore plus de temps précieux à discuter et à atermoyer.

[M. Beattie (Hamilton Mountain).]

● (2030)

Entre-temps, les consommateurs tâchent de trouver leurs propres solutions, et malheureusement, bien que des initiatives comme le boycottage de la viande soient bien intentionnées, elles n'ont pas d'effets durables. Les prix continuent de monter en spirale; certains détaillants et grossistes profitent de l'occasion pour duper les consommateurs et rejeter la faute sur l'inflation, et même d'innocents détaillants qui sont pris dans l'engrenage sont l'objet de calomnies.

Les porte-parole du gouvernement sur cette question, ou du moins l'un d'entre eux, a incité les consommateurs canadiens à se réjouir du fait qu'ils ont été gâtés par les prix peu élevés des produits alimentaires et à n'opposer aucune résistance à l'actuelle poussée inflationniste. Naturellement, monsieur le président, il est plus facile pour le gouvernement de laisser les ministres interpréter la situation à leur manière et donner au public des versions biaisées du caractère sérieux du problème, que de prendre des mesures positives pour juguler l'inflation.

Le ministre des Finances (M. Turner) a donné sa version du problème quand il a dit que les contrôles des salaires et des prix ne donneraient pas de résultat au Canada et qu'ils n'en avaient pas donné lorsqu'ils avaient été mis à l'essai aux États-Unis et au Royaume-Uni. Sur le premier point, je ne vois pas comment le ministre peut dire qu'ils ne donneraient pas de résultat alors qu'il n'a aucune preuve sur laquelle appuyer son allégation.

Le blocage des prix et des salaires n'ayant pas été mis à l'épreuve, monsieur le président, le ministre des Finances n'est pas plus que moi en mesure de juger si ce moyen donnerait des résultats. Je doute même qu'il puisse trouver à redire à cet argument. Quant à l'autre point, les opinions sont partagées sur la question de savoir si ce moyen a donné des résultats aux États-Unis. La meilleure preuve dont nous disposons tient au fait que le taux d'inflation aux États-Unis est plus faible qu'au Canada, de sorte qu'il semblerait jouer en sa faveur.

Le premier ministre a déclaré par le passé que les efforts du gouvernement pour appliquer le blocage des prix et des salaires sur une base facultative ayant échoué, il est clair que ce moyen est inefficace. Il a également déclaré que les syndicats refuseraient de collaborer avec le gouvernement à une limitation volontaire, ce qui condamne d'avance à l'échec toute tentative de ce genre.

Je ne puis accepter cet argument non plus, monsieur le président, parce qu'il n'y a pas de ligne de conduite claire et nette à suivre et parce que le programme gouvernemental de restrictions volontaires était purement et simplement une tentative pour rejeter sur les autres la responsabilité de l'inflation. Peu importait au gouvernement que les coupables fussent l'industrie, les travailleurs, les grossistes ou les détaillants du pays.

De fait, ce n'était même pas un programme. C'était un semblant de tentative pour remettre à plus tard une décision, acheter du temps, avec l'espoir que la divine providence interviendrait pour résoudre leur problème. La seule chose que la divine providence a jamais faite pour le gouvernement actuel a été de lui livrer, comme s'il s'agissait d'un restant de libéraux, un bloc de néo-démocrates dépouillés de leurs principes et de leur philosophie douteuse et laissés ainsi dépourvus pour que le gouvernement s'en serve selon son gré. S'ils attendent la divine providence pour nous délivrer de l'inflation, monsieur le président, comme il en semble, ils vont attendre fort longtemps. Mais les Canadiens, surtout les plus âgés, sont fatigués